



COMMISSION DU BASSIN DU LAC TCHAD

LAKE CHAD BASIN COMMISSION

BOITE POSTALE 727 N'DJAMENA - TCHAD
Tél. : 00235 22 52 41 45 / 22 52 40 29 Fax : 00235 22 52 41 37
E-mail : cab@cbt.org; cbt.lcbc@gmail.com

**Elaboration d'un Système de Gestion des Risques
Organisationnels pour la Commission du Bassin du Lac Tchad**

TERMES DE REFERENCE (TDR)

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) a été créée en 1964 par les 6 pays partageant le bassin conventionnel du Lac Tchad : le Cameroun, le Niger, le Nigéria, le Tchad, la Libye et la République Centrafricaine. Son objectif est de promouvoir la coopération entre les États membres pour l'utilisation équitable et durable des ressources naturelles du bassin du Lac Tchad à des fins économiques. Elle est financée par les contributions des États membres ainsi que par des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre de projets et de programmes.

Pour sa gouvernance et sa gestion efficace, la CBLT dispose de plusieurs outils de contrôle, y compris un manuel des procédures administratives, financières et comptables, des règles du personnel et des règlements financiers. Ces outils, qui sont des exigences essentielles pour la gestion efficace de toute organisation, se concentrent sur le fonctionnement du Secrétariat Exécutif. Malheureusement, la mise en œuvre de ces outils ne comprend pas un système de gestion des risques permettant à l'organisation d'identifier, analyser, évaluer et apporter des réponses appropriées à chaque risque susceptible d'empêcher l'organisation d'atteindre ses objectifs stratégiques et opérationnels. Cette faiblesse systémique a été régulièrement identifiée tant par Price Waterhouse Coopers que par KPMG, nos auditeurs externes.

Il est donc devenu impératif d'élaborer pour la CBLT un manuel de gestion des risques afin de mettre en place un système de gestion des risques au sein de l'organisation pour traiter les risques de gouvernance et de gestion financière. En réponse à ce défi, le Plan de travail et le budget annuel (PTBA) de 2024 prévoient le recrutement d'un consultant pour développer un système de gestion des risques organisationnels qui aboutira à l'élaboration d'un manuel des risques.

Par conséquent, il serait demandé au Secrétaire Exécutif de bien vouloir approuver un appel d'offres dans le but de sélectionner un consultant pour développer un système de gestion des risques organisationnels et une cartographie des risques pour la CBLT.

II. OBJECTIFS

Les objectifs généraux de la mission incluent :

- Mener une cartographie des risques pour obtenir une vue d'ensemble des domaines de risques existants au sein du système financier de la CBLT ; proposer non seulement des mesures de prévention, mais aussi des mesures d'atténuation ou de gestion,
- Former le personnel du Contrôle financier et des audits à la cartographie des risques.

Plus spécifiquement, la cartographie des risques permettra de :

- Identifier en profondeur, à partir de sources internes et externes, les risques susceptibles d'affecter la capacité de l'organisation à atteindre ses objectifs,
- Analyser les risques identifiés en fonction de leurs conséquences,
- Développer une approche de gestion des risques appropriée pour identifier les activités de contrôle nécessaires pour atténuer ces risques afin d'atteindre efficacement et de manière efficiente les objectifs de l'organisation.

III. CHAMP DE LA MISSION

Les services à réaliser dans le cadre de la cartographie des risques et de la mise en place d'un système de gestion des risques comprennent :

- Identification et codification des processus de la CBLT,
- Élaboration des fiches d'identité des processus et de leurs indicateurs clés de performance (KPI),
- Identification des risques à cartographier,
- Évaluation et hiérarchisation des risques,
- Évaluation des risques bruts et résiduels en collaboration avec l'équipe d'audit,
- Hiérarchisation des risques et proposition de la cartographie des risques de la CBLT,
- Assistance à l'équipe d'audit pour définir un plan d'action à mettre en œuvre pour prévenir et gérer les risques et proposition des outils de gestion de la cartographie des risques : Plan de gestion des risques,
- Rédaction d'un rapport provisoire sur la mission, puis d'un rapport final après les amendements de la CBLT.

IV. METHODOLOGIE

Le consultant procédera à un examen approfondi de notre système, concevra les outils appropriés et mènera la mission.

Les réunions de cadrage et de lancement pour valider la méthode de travail, les outils et les conditions de réalisation de la mission seront définies d'un commun accord entre les parties et conformément au calendrier fourni par le consultant.

La haute direction et le personnel clé seront formés ou recyclés à la prévention et à la gestion des risques ainsi qu'à la mise à jour de la cartographie des risques.

V. PROFILES DES EXPERTS

L'équipe du consultant, dont une liste non exhaustive sera soumise avec des curricula vitae détaillés, garantira l'exécution efficace de la mission. Elle devrait inclure, entre autres, l'expertise suivante :

A. Auditeur interne certifié CIA

- Au moins un master dans un domaine pertinent (Gestion, Économie, Comptabilité ou Finance),
- Expert auditeur interne certifié (CIA),
- Au moins 10 ans d'expérience pratique en audit, gestion des risques, connaissance et outils guidant la pratique de l'audit interne dans tous types d'organisations ou environnements de gestion.

B. Comptable agréé ou certifié

- Au moins un master en comptabilité,
- Membre d'une association de comptables agréés,
- Au moins 10 ans d'expérience pratique en comptabilité, finance dans tous types d'organisations ou environnements de gestion.

C. Expert en gestion des risques, CRMA

- Au moins un master,
- Connaissance avancée des organisations internationales pour la normalisation (ISO) pour obtenir les certifications ISO 9001, ISO 14001 et ISO 31000 (Norme des risques internes),
- Expert en gestion des risques certifié (CRMA),
- Expert avec 10 ans d'expérience professionnelle, dont au moins 5 ans dans la mise en œuvre de systèmes de gestion.

VI. RÉSULTATS ATTENDUS

Le consultant veillera à ce que les divers risques actuels et potentiels affectant la CBLT dans la mise en œuvre de ses activités soient identifiés et hiérarchisés.

Le consultant fournira donc :

- Une cartographie des processus et des fiches KPI (Indicateurs clés de performance),
- Une cartographie dynamique des risques, que les parties prenantes pourront elles-mêmes mettre à jour,
- Un plan d'action intégré pour la prévention et la gestion des risques identifiés,
- Des outils de gestion de la cartographie des risques,
- Une équipe de personnel clé et de points focaux de la CBLT formés à la gestion de la cartographie des risques.

Le consultant proposera également des mesures correctives pour remédier aux faiblesses du système de contrôle interne.

VI. CALENDRIER

En utilisant une approche définie, le consultant spécifiera le temps nécessaire pour terminer la mission. En tout état de cause, cette période ne devra pas dépasser trois

(3) mois, y compris le temps de formation et de recyclage. Un calendrier provisoire détaillé sera proposé dans l'offre technique du consultant.

VII. LIVRABLES

À la fin de la mission, le consultant sera chargé de produire pour la CBLT les éléments suivants :

- Un rapport détaillé sur l'avancement de la mission,
- La cartographie des processus de la CBLT,
- Les fiches d'identité des processus,
- Les fiches KPI (Indicateurs clés de performance),
- Un mécanisme pour prévenir et gérer les risques identifiés, y compris les activités de contrôle à mener (Plan de gestion des risques),
- Une version numérique mise à jour de la cartographie des risques,
- Le document final de la cartographie des risques de la CBLT.